

**Michel ISSINDOU**  
Député-Maire de Gières

**Monsieur Jean Giard**  
Président d'ALERTES  
La Grange du Château  
8 rue du Château  
38320 EYBENS

Réf – MI / VL 2008-000202  
Dossier suivi par: M. Vincent LEPAGE  
04.76.57.04.37

A St Martin d'Hères, le 9 juin 2008

Monsieur le Président,

*Cher Jean,*

J'ai bien reçu la lettre par laquelle vous faites part à Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la solidarité, de votre préoccupation concernant les difficultés de recrutement rencontrées par les établissements et les associations d'aide à domicile.

Soyez assuré que je partage vos inquiétudes et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de relayer votre lettre par la voie d'une question écrite au gouvernement. Je ne manquerai pas de vous faire connaître les suites qui seront réservées à cette intervention.

Dans cette attente, je me tiens à votre disposition pour discuter de cette question de façon plus approfondie et vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations les meilleures.



Michel Issindou

*Bien à toi.*

## Question écrite à Mme Valérie Létard, Secrétaire d'Etat chargée de la solidarité.

---

Michel Issindou informé par l'association "Alertes" mobilisée pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en Isère, attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la solidarité sur les inquiétudes des responsables de maisons de retraites en ce qui concerne leurs besoins en ressources humaines (en particulier aide soignants ou infirmiers et aidés à domicile). Le manque de personnel dans ces établissements a des répercussions désastreuses sur les personnes âgées, mais également sur les équipes en place à qui on est amené à en demander toujours plus au détriment de leur santé et de la qualité du service auprès des usagers.

Ce déficit de main d'oeuvre a entraîné la non-ouverture de services de psycho gériatrie dans des maisons de retraite nouvellement construites. En ce qui concerne l'agglomération grenobloise, les responsables de futurs EHPAD se demandent s'ils vont pouvoir ouvrir leur établissement dans des conditions normales de gestion et de soins. La situation est tout aussi préoccupante en ce qui concerne les SSIAD et les services d'aide à domicile.

Michel Issindou demande à Mme la Secrétaire d'Etat à la solidarité comment le gouvernement compte s'attaquer à ce problème et, en particulier, si il envisage des mesures visant à la revalorisation de la profession d'aide-soignant, à l'augmentation du nombre de places d'aides soignants et d'infirmiers dans les organismes de formation, à la réduction des frais d'inscription dans les écoles et à l'assouplissement des dispositifs de V.A.E. afin de faciliter l'accès au diplôme d'aide soignant.